

MOUVEMENT SUNNITE

Droit de réponse

du Bureau national

Le Bureau national du Mouvement Sunnite souhaite que tous les fidèles craignent Allah, qu'ils ne disent que la vérité ou qu'ils se taisent. Dans le pays n°1193 du 22 juillet 1996, un "Mouvement Sunnite" dit de Ouagadougou a publié, en pages 10 et 11, un article pour se plaindre de la publication du document portant résolution de la crise au sein du Mouvement Sunnite. Le document a d'abord rappelé le titre X des Statuts du mouvement en ses articles 20 et 23 traitant des mandats des présidents des bureaux.

Il a ensuite donné son jugement par rapport au Bureau national qualifié de pseudo-structure dirigeante. Il s'est attaché à retracer les différentes phases de la crise, les mécanismes mis en place pour la juguler, soulignant la responsabilité des uns et des autres dans la mise en application de l'accord réalisé. Les critères du choix de l'Imam et ceux pour l'élection du président sont énumérés. Tout cela agrémenté par des citations pêle-mêle avec des versets du Saint Coran et de quelques paroles du Noble prophète (Paix et salut sur Lui).

Enfin, l'article se termine par un communiqué lancé à tous les Sunnites. Le Bureau évitera, à tout prix, la polémique stérile. Mais, ses responsabilités lui font un devoir religieux d'empêcher le blâmable et de rétablir les faits dans leur véracité.

"Empêchez le blâmable par la main, par la langue ou tout au moins par le cœur, là c'est le minimum de la foi" Hadith.

Pour aider à informer l'opinion publique, puisque c'est de cela qu'il s'agit, le Bureau national vous invite à feuilleter et à parcourir, avec lui, l'article concerné.

D'entrée de jeu, les auteurs à demi anonymes reconnaissent le document d'accord portant résolution de la crise, mais invitent ceux qui connaissent (ils n'ont plus besoin de savoir) et ceux qui veulent savoir à lire les articles 20 à 23 des statuts pour savoir ce qui se passe dans le Mouvement Sunnite.

Ils se sont vite rendus à l'évidence que la simple lecture de seulement quatre articles ne peut, en aucune façon, permettre de savoir ce qui se passe dans le

Mouvement Sunnite.

Ainsi ils se sont jetés à corps perdu dans l'eau pour essayer de combler cette lacune.

Ils qualifient le Bureau national de pseudo-structure dirigeante du Mouvement Sunnite qui date du congrès de 1987. Cette structure, disent-ils, a été réélue officiellement en 1990.

Le Bureau élu au congrès de 1987 et réélue officiellement en 1990 ne pouvait mieux respecter les statuts relatifs au vote du bureau, article 17.3. Elu au congrès et réélue officiellement, si les mots ont leur sens, le bureau ne peut être qualifié de pseudo-structure mais encore faut-il que tout le monde maîtrise les termes employés.

De fin 1993 à nos jours, les auteurs de l'article savent mieux que quiconque, pourquoi le bureau n'a pas été élu lors d'un congrès, dont ils se sont faits le triste honneur d'empêcher la tenue en décembre 1993 et en fin 1994. S'étendre sur ces circonstances ne serait certainement pas à leur honneur.

Ils parlent ensuite d'un malaise scissionniste qui aboutit à un mort et à des blessés à la mosquée du secteur 28, le 21 avril 1995. Qui parle de scission suppose un état initial unique ; dans le cas d'espèce la structure initiale unique c'est le Mouvement Sunnite représenté par le Bureau national.

Les scissionnistes sont ceux qui créeraient une autre structure et provoqueraient ainsi la scission. Cette nouvelle réalité s'est nommée groupe des partisans de l'Imam Ouédraogo Sayouba, puis Caisse de prêches islamique (CPI), actuellement dissoute suivant les accords en leur point n°3, enfin et encore en partisans de l'Imam, comme quoi le camouflage en Caisse de prêches islamique n'a su résister à la vérité. Cette marche d'avant en arrière et d'arrière en avant des partisans de l'Imam traduit assez leur désarroi. (Cf. Observateur Paalga n°3848 du 9 février 1995, page 2 (Société) : le torchon brûle entre les Sunnites).

"En attendant qu'aboutisse leur volonté d'évincer El Hadj Semdé Idrissa, la mouvance proche de l'Imam a créé une structure appelée "Caisse de prêches islamique" qui entend se démarquer de l'autre".

Le Bureau national repré-

sentant le Mouvement Sunnite est toujours en place, soutenu par tous les Sunnites du Burkina qui l'ont élu. L'Imam est là avec ses partisans : quelques Sunnites de Ouaga. Qui est scissionniste ? Qui assume la cassure intervenue au sein du Mouvement Sunnite ? Qui est responsable du triste bilan du secteur 28 ? En toute conscience, et en sincérité avec Allah, que chacun réponde. Dieu connaît le fond des cœurs. Quant à nous, nous savons que les scissionnistes sont ceux qui se sont séparés du Mouvement Sunnite et combattent son Bureau national qui est son organe représentatif.

Les auteurs de l'article parlent ensuite de maintes tractations et compromis "sous la médiation précieuse et significative du frère Oumarou Kanazoé entouré de messieurs Ouattara, Directeur général adjoint de la Police nationale et de Diallo Abdoulaye, diplomate autonome".

C'est vrai et là nous sommes d'accord avec les auteurs de l'article, qu'Allah a permis à l'action des médiateurs d'aboutir.

Nous, Bureau national et les Sunnites remercions grâce au Seigneur et restons redevables aux médiateurs avec un cachet particulier à El Hadj Oumarou Kanazoé pour la patience dont il fait montre et les énormes sacrifices consentis.

Les expressions : "médiation précieuse et significative", du frère Oumarou Kanazoé, et du diplomate autonome, semblent pour qui vous connaît bien, flatteurs et ne sont seulement employés que pour les besoins de la cause. Cette façon de parler des médiateurs contredit les termes de votre lettre à eux adressée pour récuser leur médiation, parce que partielle. Qui peut-on tromper ? L'opinion publique ? Mais sûrement pas le bureau et ses partisans et encore moins les médiateurs. (Nous vous rappelons que Monsieur Ouattara Saïdou est médiateur à titre personnel, en tant que musulman et non sous son titre de Directeur général adjoint de la Police nationale).

Ils continuent en disant : "nous parvînmes à l'adoption de la résolution publiée dans le journal que nous avons cité plus haut".

Pour la deuxième fois, ils reconnaissent être parvenus avec la partie antagoniste à l'adoption de la résolution. Conséquences, poursuivent-ils : "les mosquées furent ouvertes à la grande joie des fidèles et au soulagement des autorités"...

Logiquement, un accord ayant entraîné la réouverture des mosquées est pour tous les fidèles

une très bonne chose. C'est pourquoi et s'appuyant sur ce qui était convenu lors des négociations, le bureau et ses partisans tenaient à la publication des accords.

L'Imam et ses partisans s'y opposèrent avec vigueur, et pourquoi une telle attitude de leur part ? Cela s'expliquait par le double jeu de l'Imam.

Les partisans de l'Imam déclarent dans l'article : "nous avons tous cru qu'au-delà de nos querelles internes, partisans et autres considérations de ce monde ici bas".

Ils ignoraient, pour beaucoup, que justement ces considérations périssables de ce monde ici bas ont conditionné l'acceptation de l'Imam à signer les accords (l'assurance d'une pension de retraite à l'instar de celle de Semdé le "blanc". Comment accepter la publication des accords et cacher les conditions dans lesquelles ils ont été obtenus ? Voici là une des raisons de l'opposition à la publication des accords. Nous disons bien une des raisons. L'Imam craignait la réaction de ses gens à la divulgation d'une telle motivation axée sur l'amour de "considérations périssables".

Continuons la lecture de notre article : nos frères de l'ex-Caisse de prêches islamique, aujourd'hui partisans de l'Imam Sayouba Ouédraogo, disent notamment : "la réouverture de nos mosquées était le sommet de toutes nos luttes, quels que soient leurs fonds ou leurs formes (moraux ou matériels)".

Pour l'Imam et ses partisans, leurs luttes ont pour finalité, quels que soient leurs fonds ou leurs formes la réouverture des mosquées. Certes dans cette crise la réouverture des mosquées a été une très grande et bonne chose mais reste tout de même conjoncturelle. Elle ne peut constituer une finalité, ou le sommet des luttes des Sunnites dans leur religion. Si tel est l'objectif des auteurs de l'article, cela suppose que pour parvenir au sommet de leurs luttes : la réouverture des mosquées, ils ont d'abord tout fait pour qu'elles soient fermées et ensuite poursuivre la lutte dont le sommet a été leur réouverture. Alors, qu'ils déposent les armes maintenant. Qu'ils sachent que quand au Mouvement Sunnite (le Bureau national et tous les Sunnites, le sommet de leurs luttes, leurs finalités sont et demeurent, la promotion et l'épanouissement de la Sunna du Saint Prophète (PS) au Burkina.

Pour le Bureau national, les moyens que sont les ressources humaines, matérielles et financières doivent être mis au ser-

vice de la religion pour parvenir à ses finalités. Son action loin d'occasionner des mosquées fermées à réouvrir doit plutôt tendre à la multiplication de celles-ci et concourent à l'édification d'autres infrastructures. Tout cela devant tendre vers l'élévation du niveau moral et spirituel des fidèles qui, alors se soumettront volontiers, dans leur pratique quotidienne au Coran et à la Sunna. Ils sauraient que contribuer à la réouverture d'une mosquée est bien, mais qu'il est mieux de tout faire pour qu'elle ne se fermât point.

Les rédacteurs de l'article poursuivent : "la convention signée par les deux partis ... s'est vu vidée de sa substance parce que ne reflétant pas la réalité de la crise".

Nos frères oublient de nous dire en quoi cette convention, comme ils l'appellent, ne reflète pas la réalité de la crise. Mais, pourquoi l'avoir signée ? qui a dérogé aux dispositions de l'accord ? Sûrement pas le Bureau national et ses partisans.

Que nos frères fassent un effort pour ne pas taire que ceux qui ont causé des entorses aux dispositions en leur point n°2 relatif au choix des Imams, où il est mentionné : "deux anciens et deux nouveaux de chaque côté". Les plus compétents, répondant aux critères de : "savoir islamique, de caractère de sagesse, de piété et de soumission au dogme", qu'ils ont énumérés ont été piétinés par eux et des Imams ne répondant pas totalement à ces conditions ont été hissés. Qui a suscité la fameuse liste des 19 personnes frappées d'interdiction au poste d'imams ? Si vous ne voulez pas le dire à haute voix, acceptez le dire à voix basse et si cela reste toujours difficile gardez le au fond de vos coeurs, que c'est vous. Allah étant témoin que meilleur témoin que le tout puissant.

Cette fameuse liste qu'on a voulu ajouter frauduleusement aux dispositions a empoisonné l'après résolution de la crise et rendu son application ardue et même la diffusion encore plus difficile.

L'affaire de la pension alimentaire de l'imam; le respect de l'accord pour le choix des Imams ; l'avènement de la fameuse liste

Voilà concrètement ce que l'on a "volontairement tu".

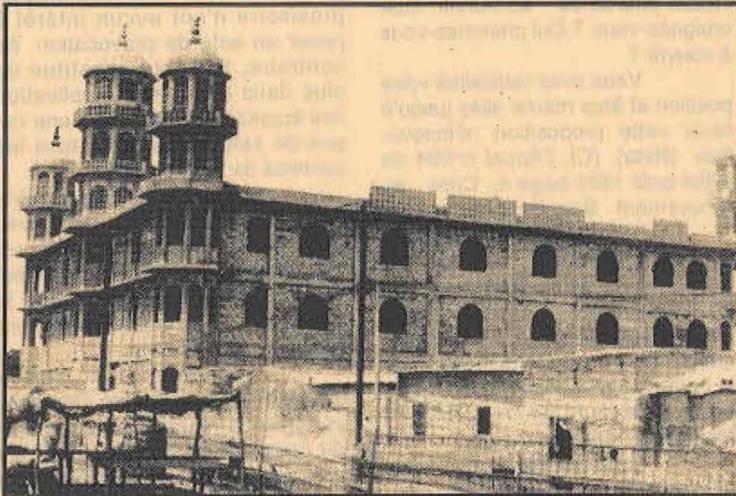
En dépit de tout cela, le Bureau national a approché les médiateurs et la commission provisoire de 20 membres et le résultat a été l'élaboration de l'avenant portant publication des accords.

C'est ainsi que le bureau national, comme le stipule l'ave-

nant, a procédé à cette publication le 2 juillet 1996 dans le quotidien national Sidwaya.

Cette publication a permis à l'opinion publique de prendre connaissance du vrai contenu des accords à tous les musulmans d'être fixés et particulièrement aux sunnites d'harmoniser leurs informations quand aux conditions réelles de la résolution de la crise.

Cette publication révélait à tous, et surtout aux partisans de l'Imam, une chose capitale que l'on a volontairement tue : Le départ définitif de l'Imam El Hadj



La grande mosquée sunnite à Ouagadougou

Ouédraogo Sayouba et de celui du président national El Hadj Semdi Idrissa.

Les auteurs de l'article trouvent géniale l'idée qui écarte de la Commission provisoire les anciens membres des bureaux du Mouvement Sunnite et de la Caisse de prêches islamique ; ils l'attribuent aux médiateurs ; même si cela les rebute qu'ils sachent que cette idée "lumineuse" vient des partisans du Bureau et cela avant l'entrée en scène des médiateurs.

Les médiateurs ont œuvré pour la réconciliation entre frères musulmans et ne sont pas en quête d'honneurs et surtout ils ne voudraient point qu'on les pare des plumes d'autrui.

Vous, les partisans de l'Imam, suivez sans informations, demandez-le à vos délégués aux différentes négociations. Puisque vous connaissez maintenant la vérité, demain la bonne idée deviendra "mauvaise" puisque venant du Bureau national et de ses partisans.

Vous continuez en ces termes : "au bout de 4 mois après l'ouverture des mosquées , la Commission s'est vu prise entre le marteau et l'enclume". Vous soulevez là encore une contre vérité.

Des 20 membres de la

Commission, ce sont bel et bien vos partisans qui refusent les réunions, ne voulant pas débattre des problèmes pour la consolidation de l'apaisement intervenu. Les 10 membres du côté du bureau sont prêts pour toute concertation et attendent les vôtres sur le chemin de la construction. Ce qui entrave les efforts de la commission paralyse son action, ce sont les coups répétés du lourd marteau "Made in Imam et partisans".

Il vous arrive à vos rares moments de lucidité de recon-

vous avancez comme dirigisme dans les actions de la commission mais plutôt de quels devoirs le Bureau national a vis-à-vis des autres bureaux et partant de la commission provisoire.

Le Bureau national doit informer les bureaux régionaux et locaux, suivre et contrôler leur action, voilà ce que disent les statuts. Vous le refuserez sans doute ? C'est ça le non respect des statuts dont vous parlez.

Nous vous citons encore : "le Coran et les Hadiths jetés derrière le dos et les fidèles sont dirigés dans la dictature. Ce sont là les caractéristiques des hypocrites qui frisent l'apostasie".

Vous êtes de très bons élèves de l'Imam Ouédraogo Sayouba ; vous reprenez avec fidélité son vieux discours dont il nous a suffisamment rabattu les oreilles. Vous savez qu'à Sodômes des hommes s'étaient livrés à des comportements hautement condamnés par l'Islam, votre maître vous a-t-il appris à classer de telles actions ? En hypocrisie ou en apostasie ?

Quant à la dictature exercée sur les fidèles, vous, partisans de l'ex-Imam, vous devez en parler, quand on sait que vous ne pouvez donner le salam, salut musulman à votre frère, que les pauvres qui salivent devant la viande envoyée de l'Arabie Saoudite sont contraints et forcés à refuser cette viande qu'ils envient tant, que vos besogneux font semblant de mépriser la Zakat donnée par des frères, quand devant la suspension de la prière du vendredi vous ne pouvez pas réagir, nous reconnaissons avec vous que c'est la pire des dictatures. Nous n'en sommes pas responsables et sommes les premiers à le déplorer. Pourtant, le Saint Coran et les Hadiths sont entre vos mains. Plût à Allah que votre maître veuille lever le doigt pour vous permettre ce que Dieu n'a pas interdit.

Réveillez-vous ! Retournez-vous pour ramasser Coran et Hadith que vous aviez oubliés derrière vous, ouvrez-les et lisez sincèrement et vous y trouverez de quoi vous libérer de cette dictature humaine pour une soumission totale à Allah.

Vous avez caractérisé l'hypocrisie en citant un Hadith : "Quand ils parlent ils mentent, ils n'honorent pas leurs promesses, si vous leur faites confiance ils trahissent".

Appliquons ce Hadith à vos premiers responsables, vos connaisseurs du Coran et des

Il n'est rien de ce que

(Suite page 14)

MOUVEMENT SUNNITE

(Suite de la page 13)

Hadiths, à vos Imams.

Qui a trahi le Bureau et tous les fidèles en créant l'ex-Caisse de pêche islamique ? Les quêtes dans la mosquée centrale n'ont-elles jamais entraîné des abus de confiance ? Combien de dépôts, de prêts d'argent, d'accords signés sont restés redevables, non remboursés, non respectés par vos premiers responsables ?

Sûrement vous croyez que ce Hadith ne s'applique pas à eux puisque ce sont vos partisans, une fois encore réveillez-vous ! Nous savons que vous savez de qui nous parlons : taisons pour le moment les noms.

"Ce sont ceux à qui on a enjolivé leurs mauvaises actions au point qu'ils les trouvent belles". Comme vous dites : effectivement Dieu égare qui il veut et guide qui il veut, la preuve est là devant nous

Si après toutes ces explications, les 12 membres du Bureau national résidant à Ouaga continuent de vous déranger, c'est à notre tour de dire : Il y a de quoi s'inquiéter à votre égard !

Mais, un conseil : Rangez-vous, choisissez des candidats, préparez-les, au besoin mettez-les à l'école (pas à l'école du blanc) vous en avez l'expérience pour l'avoir déjà tenté. Attendez la tenue du prochain congrès pour conquérir, de façon statutaire, honnête et légale, les postes au Bureau national. C'est ainsi que vous pourrez évincer avec honneur les 12 membres du Bureau national résidant à Ouaga. La voie est tracée, à vous de jouer et bonne chance !

"...Les prières de celui qui dirige par force les fidèles ne dépassent pas un empan de la main". C'est vrai et nous tremblons pour l'ex-Imam Sayouba ! Pas vous ?

Cf. l'Appel n°004 de juillet-août 1995, page 4 : Crise au Mouvement Sunnite.

"Un Hadith du Prophète affirme qu'il y a trois personnes dont les prières ne sont pas exaucées. Parmi elles un Imam qui est détesté par ceux qu'il dirige. L'Imam Shuaïb dès l'instant qu'ils se sentaient contestés par une partie des fidèles devrait avoir la sagesse de s'en aller".

"Ils répugnent même à nous rencontrer face à face autour du Coran et des Hadiths" dites vous ? Permettez que nous vous rafraîchissions la mémoire. Au plus fort de la polémique entre

nos groupes, nous vous avons proposé pour suivre le conseil du Saint prophète (PS) d'organiser un grand débat où chacun exposera et défendra ses thèses à la lumière du Coran et des Hadiths.

Quelle avait été votre réaction ? Ce fut un refus catégorique et un rejet total de ce grand débat. Vous l'avez même qualifié d'anti-islamique. Que le fait de dire toute la vérité sur les conflits serait honnir certaines personnes, et que l'Islam interdit de se honnir. Que craignez-vous ? Qui cherchez-vous à couvrir ?

Vous avez radicalisé votre position et êtes même allés jusqu'à taxer cette proposition d'innovation (Bida). (Cf. l'Appel n°004 de juillet-août 1995 page 4 : Crise au Mouvement Sunnite.

"L'Imam Shuaïb a passé tout son temps à qualifier de "musulmans juifs", (sens péjoratif), les membres du Bureau national et tous ceux qui avaient fréquenté l'école occidentale. Comme si l'Islam était réservé aux paysans et éleveurs de Dori, Kaya et Matiacoali ! Fin de citation.

Votre équilibriste ne trompera jamais personne. Même si le caméléon change de couleurs, il faut toujours appeler un caméléon un caméléon.

Vous énumérez des versets de Coran et des Hadiths et vous croyez : "être dans le regret de prendre toutes les dispositions utiles pour défendre les acquis socio-religieux obtenus durant tant d'années de patience...".

La menace est lancée ! "prendre toutes les dispositions utiles pour défendre...". L'opinion publique et tous ceux qui comprennent votre langage vous observent et vous attendent au tournant pour le bilan. Dieu est attentif à toute action et témoin en tout.

Mais, où étiez-vous- vous durant ces longues années où ces résultats ont été acquis ? ne vous placez pas dans la situation du charognard qui, perché au faite d'un arbre, se disait : je suis plus grand que cet arbre.

"La publication des documents survenue dans les journaux malgré notre opposition constitue une provocation flagrante."

Nous vous avons déjà dit pourquoi vos "grands" vous disaient et de vous opposer à la publication ; ne vous livrez plus à un combat d'arrière-garde. Sachez seulement que cette publication, loin d'être une provocation, est un fait normal, justifié et qui relève de

la volonté des médiateurs, de la Commission provisoire et du Bureau national. Regardez bien l'avenant, il est signé par les médiateurs "à la médiation précieuse et significative", par deux coordonnateurs premiers responsables par les deux coordonnateurs, premiers responsables de la commission dont le frère El Hadj Ousmane Pitroima représentant votre groupe au sein de la Commission et, enfin, par le Président national et le secrétaire général national représentant le bureau national.

Les 3 médiateurs, le bureau national et la Commission provisoire n'ont aucun intérêt à poser un acte de provocation. Au contraire, cet acte constitue un plus dans la mise en application des accords et devrait être une raison de satisfaction pour tous les sunnites de bonne volonté.

"Nul n'est indispensable en Islam". D'accord à 100% avec vous. C'est pourquoi le bureau et ses partisans ont, depuis le début de la crise, proposé et soutenu le départ des deux premiers responsables du mouvement.

Acceptons donc que le départ définitif de l'Imam Ouédraogo Sayouba ne peut en rien entraver l'avancée de la Sunna, bien au contraire. Que le départ définitif du président national Semdé Idrissa ne peut constituer un obstacle au

progrès de la Sunna, bien au contraire.

Vous estimez que : "Le bon sens aurait voulu qu'automatiquement ils démissionnassent de leurs responsabilités cumulées dans le bureau national".

Le bon sens devrait plutôt vous faire comprendre que la démission est un acte volontaire pris librement par l'intéressé ou les intéressés et non sous la contrainte. Continuez à sensibiliser les intéressés et si vous parvenez à leur présenter des arguments qui tiennent la route, ils pourraient librement donner leur démission ; sinon prenez votre mal en patience et préparez surtout de bons candidats pour le prochain congrès, seule voie légale qui vous reste.

Vous invitez les 12 membres du bureau national résidant à Ouaga à suivre l'exemple de l'ex-imam : "ils auraient pu prendre l'exemple de l'Imam Sayouba Ouédraogo qui a bien voulu se retirer pour laisser la situation se débloquer".

La répétition est l'art de la pédagogie. Nous répétons que votre cas commence sérieusement à nous inquiéter, vous voyez tout à l'envers. C'est plutôt le Président Semdé qui a proposé, le dimanche 7 mai 1995 lors d'une rencontre, que pour l'intérêt de la Sunna, que l'Imam veuille accepter qu'eux

deux se retirent.

Vous n'êtes toujours pas convaincus ? Alors, je rappelle ceci : "je ne partirais pas ; si Semdé veut, il n'a qu'à partir seul et non me demander de partir. Lui a une pension de retraite qui lui permet de vivre et moi ? Je n'ai pas ça. Il est parti quand, seulement, il a eu "ça".

Cf. détective n°013 du 5 juin 1995 page 2 : Lettre de l'éditeur.

"Par conséquent, nous estimons que les vrais coupables de doivent se démettre ou être démis.

Ou plutôt, comme l'a suggéré Semdé, lors d'une réunion de réconciliation, que l'Imam Sayouba et lui même Semdé, se retirent afin que vive le Mouvement Sunnite du Burkina. Des propositions raisonnables, si sincèrement, ils travaillent tous pour Dieu."

Cf. Le journal du soir n°554 du 13 et 14 janvier 1996 page 13 : tout sur la réconciliation du 9 janvier.

"Pourquoi avoir perdu tout ce temps pour finalement accepter les mêmes propositions ?

Pourvu que le diable (Satan dans le langage islamique) se tienne loin des mosquées sunnites, cette fois-ci".

C'est vraiment un très mauvais exemple que vous avez pris.

(La responsabilité d'Imam, en tant que premier responsable religieux est conférée par l'ensemble des fidèles à un des nôtres doté de savoir islamique et jouissant d'un caractère de sagesse, de piété et de soumission au dogme de l'islam). Jusqu'à là l'on peut vous suivre et même vous appuyer. Mais quand vous déraperez de nouveau en disant : "L'Imam en a fait la preuve en tendant la perche à ses frères et cela est à son honneur". C'est plutôt les frères qui ont tendu des perches et pas seulement une, et lancé des cordes pour sortir l'Imam du bourbier dans lequel il s'enlisait ; les efforts furent vains et la suite on la connaît.

Donc si honneur il y a, il ira logiquement aux sauveteurs et non au noyé.

Cf. Détective n°013 du 05 janvier 1995, page 2, lettre de l'éditeur.

Ce qui est mis en cause, ce sont les agissements de l'Imam.

Des pratiques contraires à la religion qui ne font honneur ni à leurs auteurs, ni à l'islam en général.

Des pratiques calomnieuses mensongères, d'abus de biens sociaux indignes d'un chef religieux.

Des pratiques jetant un discrédit sur toute la communauté sunnite aux yeux des autres communautés et des partenaires étrangers.

Par contre, le titre de président, nous dirons plutôt secrétaire général exécutif.

Plutôt secrétaire général exécutif comme dans l'exocets de prêche islamique ? Personne ne vous conteste cela à la caisse puisqu'il vous fallait libérer la place de président pour votre Emir (Emir sans Emirat). Vous soulignez que "le Burkina Faso est un pays démocratique et que les peuples ont la liberté de choisir librement leurs responsables..." cf. 4e considérant de votre communiqué page 11 Pays n°1193 du 22 juillet 1996.

Souffrez alors que les sunnites préfèrent président à secrétaire général exécutif. Eux n'ont pas d'Emir !

Vous affirmez donc que : "le titre de président, reste concédé sur vote à main levée pour une durée déterminée, également à un des nôtres sans aucun autre critère.

Si telle est votre compréhension du poste de président, que l'on peut avoir sans aucun critère, nous tremblons pour vous car votre échec risque d'être retentissant. C'est pourquoi nous vous avons déjà conseillé une bonne préparation et même d'envoyer vos candidats en formation à l'école.

Pour vous aider un peu, sachez que pour assumer au mieux les responsabilités de président de bureau, il faut entre autres critères, réunir : la compétence, l'ouverture d'esprit, la patience, la droiture, l'honnêteté, l'autorité, la justice et tout cela basé sur la foi et la piété.

En parlant de l'ancien président vous dites : "ce qu'il n'a pas compris est qu'en Islam il n'y a pas de place pour ceux qui s'adonnent à leurs désirs matériels".

Contrairement à vos propos, il l'avait si bien compris qu'il a lutté tout le temps contre les profiteurs et détournement de tout acabit qui ont voulu se servir du Mouvement sunnite pour se bâtir des châteaux en Espagne. Cela avait motivé en partie sa démission du bureau national en 1980. Dès son retour au Burkina national en 1987, il a repris la même lutte contre les détournements et les profits illicites qui ont atteint leur point culminant dans les années 1991, 1992, 1993, 1994 et ont éclaboussé qui vous savez.

Vous citez la sourate 33, verset 36, qui dit entre autres : "Et ce n'est pas à un croyant ni à une croyante, quand Dieu décide d'une

affaire, et aussi son envoyé de se donner le choix sur leur affaire".

Pourtant, Dieu a décidé que la prière du vendredi est obligatoire pour tous les musulmans sans excuse, que les besogneux font partie des huit catégories bénéficiaires de la Zaka. Il a défini les aliments licites pour le musulman. Son envoyé a enseigné le Salam comme salut en islam entre frères musulmans. Vous et nous n'avions plus de choix à faire ? Pourtant, vous avez suivi le désir d'une créature et refusé la décision de Dieu et de son envoyé comme souligné plus haut.

"Et quiconque désobéit à Dieu et à son Messager, s'égare alors, certes d'un égarement manifeste... Oui, ceux qui font de la peine à Dieu et à son envoyé, Dieu les a maudits ici bas, dans l'au-delà aussi, et leur a préparé un châtement avilissant..."

Comme vous rappelez à vos frères aveuglés que les versets du Coran et la Sunna du Prophète (PS) constituent la base fondamentale de notre culte, c'est pourquoi "vos frères égarés" vous conseillent de ne plus empêcher ni la prière du vendredi ni le salut musulman, ni les mets licites, ni la zakat aux fidèles afin de ne pas saper la base fondamentale de notre culte.

Quant aux fidèles suivants, refusez désormais de vous soumettre à de telles interdictions fantaisistes pour ne pas avoir à dire demain : "Seigneur, nous avons obéi à nos chefs et à nos grands.

C'est donc eux qui nous ont égarés du sentier.

Seigneur, apporte leur deux fois le châtement et maudit les d'une grande malédiction..."

Pour boucler la boucle, quelques rapides remarques sur votre communiqué aux relents de style de syndicalistes dépassés.

Le bureau national et les sunnites (presque tous) qui soutiennent son action ne sont sûrement pas concernés par votre communiqué, il reste alors les quelques partisans de l'ex-Imam que vous êtes ?

Souhaitons qu'ils entendent votre appel. Dans le 2e VU, vous parlez de truchement calculateur qui a permis aux membres du bureau national résidant à Ouaga de se retrouver au dessus de la commission dans le bureau national. C'est le bureau national qui est au dessus de la commission et cela est normal et eux sont dans le bureau national.

Dans le 2e considérant vous dites que la majorité des fidèles (ne sont fidèles que ceux

qui vous suivent) si donc la majorité des quelques partisans de l'Imam désapprouvent les personnes issues du bureau régional de Ouaga, cela constitue un fait qui ne peut empêcher le bureau national et le Mouvement sunnite de fonctionner.

Mais par contre, cela vous indique qu'en votre sein il y a des personnes qui approuvent ceux que vous désapprouvez et désapprouvent ce que vous faites.

La 3e considérant fait allusion à une assemblée générale du 2 juin "de quelle assemblée générale vous ne dites pas, de quelle année vous ne le dites pas : combien de 2 juin peut-on compter ?" interdisant la signature de l'avenant n°1 "comme s'il y avait un n°2..."

Si la signature a été faite c'est que l'interdiction de la dite assemblée générale du 2 juin caduque. C'est pour ouvrir vos yeux pour que vous sachiez que vous n'avez aucune directive à donner aux médiateurs, à la commission et au bureau national "structures légales dans la gestion de cette crise".

Dans le dernier considérant, vous vous substituez au Mouvement Sunnite pour appeler à barrer la route aux ignorants qui veulent introduire des innovations (Bid'as) dans la religion. Le vrai Mouvement sunnite soutient cet appel et pour qu'il réussisse il vous invite d'abord à revenir dans la religion en vous abstenant de rendre le culte à une créature, d'interdire ce que Dieu a déclaré licite, ainsi que son envoyé (PS).

Une fois dans l'Islam et totalement, ensemble nous pouvons parfaire notre pratique et d'un front uni nous lutterons avec l'aide d'Allah contre les Bid'as.

Agrippons nous ensemble au câble de Dieu, ainsi les fossesoyeurs de la Sunna et de l'islam ne pourront passer.

Le Mouvement Sunnite, le vrai cette fois-ci, à visage découvert, de façon responsables lance un appel à tous les sunnites pour une meilleure prise de conscience.

La modération, la patience et la sincérité "la religion c'est la sincérité Hadith" doivent être le point de mire dans notre cheminement à tous l'intériorisation des principes du saint Coran et de la Sunna.

Assalamou Aleïkoum Wa Rahmatoullah

Le Président du Mouvement Sunnite du Burkina
El Hadj Ouédraogo Aboubacar